



38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39  
mairie.mizoen@wanadoo.fr

## E X T R A I T

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

2014/23

L'an deux mil quatorze, le vingt cinq avril, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MICHEL Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 22 avril 2014

*PRESENTS* : MM MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, GONON Florence, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine, SEVERAC Pascal.

*Secrétaire de séance* : Monsieur MICHEL Gilbert.

N'a pas pris part au vote : Delphine MIALON

#### BAIL A FERME



Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération en date du 15 avril 2013, portant le même objet, décidant de louer à Monsieur Pierre MIALON, agriculteur domicilié à MIZOËN, les terrains communaux situés aux abords du village et cadastrés sections A et AB. Un bail à ferme de 9 ans a été conclu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2021.

Certaines parcelles louées étant inaccessibles ou inexploitable, Monsieur Pierre MIALON sollicite le retrait desdites parcelles du contrat de location, ce qui diminuerait sensiblement la superficie totale du bail à ferme

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

☞ DECIDE de supprimer certaines parcelles du bail à ferme conclu entre la Commune et Monsieur Pierre MIALON, ce qui aura pour effet de diminuer la superficie totale des terrains loués.

☞ CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toute démarche nécessaire à cet effet et notamment signer l'avenant numéro 1 au bail à ferme avec l'intéressé.

Certifié exécutoire compte tenu  
de son dépôt en Préfecture

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,

